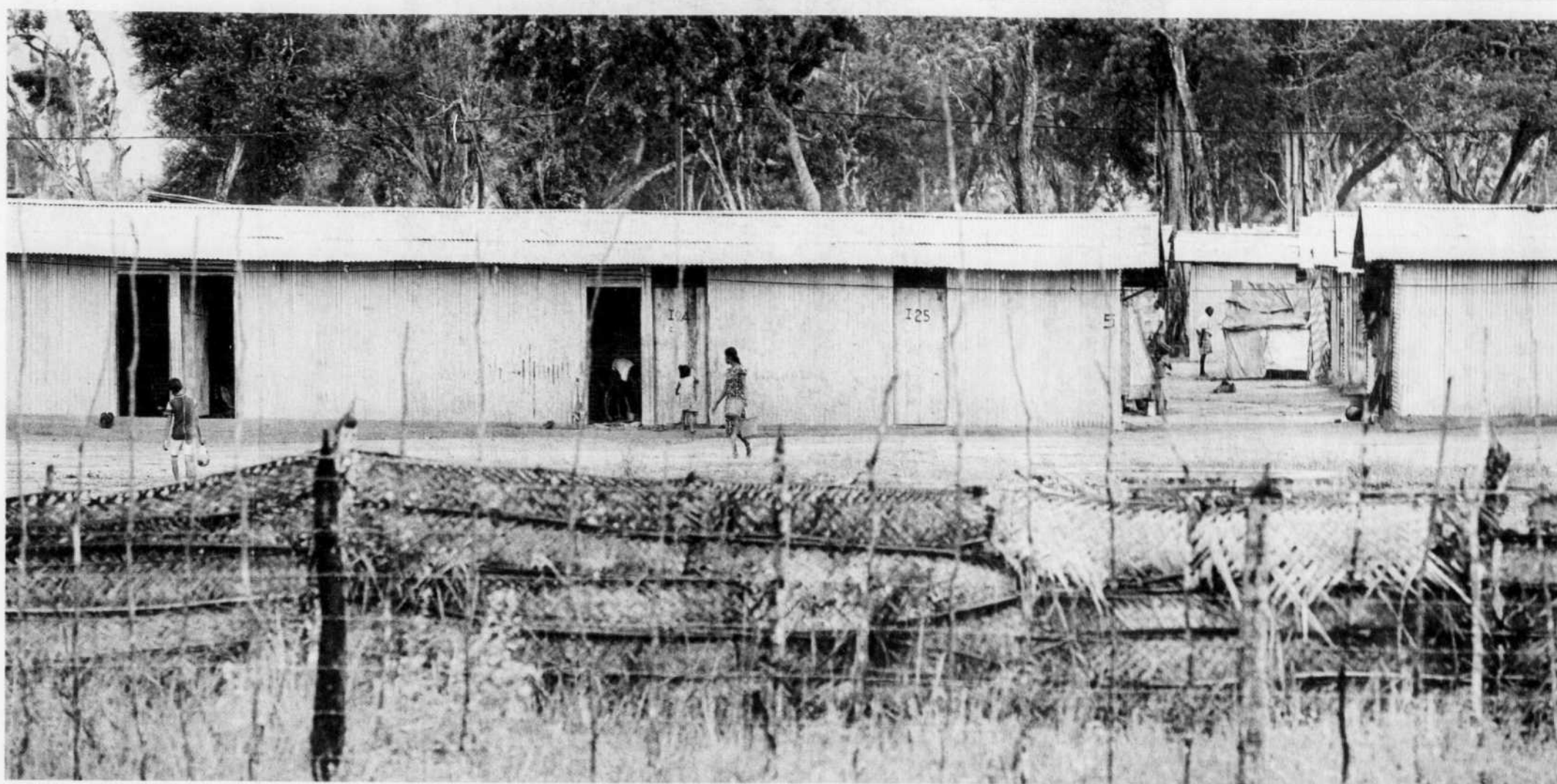




# PERSPECTIVES



Camp Menik Farm, où plus de 300 000 Tamouls ont été détenus.

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Sri Lanka

## Comment rétablir la paix ?

Le 18 mai dernier, la mort du chef historique des Tigres tamouls, Velupillai Prabhakaran, a concrétisé la victoire de l'armée nationale du Sri Lanka et la fin de la guerre civile qui durait depuis 30 ans. Alors que ce pays déchiré par un conflit séparatiste se relève lentement, un processus de réconciliation menant à une paix durable s'impose.

LISA-MARIE GERVAIS

Le Devoir au Sri Lanka

Après 30 ans de guerre, certains n'osent trop y croire. Mais la défaite du mouvement séparatiste des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) face à l'armée nationale semble bien avoir fait renaître des espoirs de paix. Au nord, dans la région de Vanni anciennement contrôlée par le LTTE, le paysage est dévasté et de nombreuses mines sont encore enfouies dans le sol, mais le calme est revenu. À Colombo, la capitale, les habitants peuvent depuis quelques mois circuler sans crainte d'une explosion dans un autobus ou d'un attentat suicide dans un lieu public. Et les chantiers, de plus en plus nombreux dans certaines villes du pays, témoignent du retour des investisseurs.

Vraiment finie, la guerre? La situation post-conflit présente un beau paradoxe. En octobre, 300 millions \$US ont été ajoutés au budget militaire déjà approuvé de 1,6 milliard pour 2009. L'état d'urgence a été prolongé, de même que la Loi relative à la prévention du terrorisme, qui accorde des pouvoirs spéciaux au gouvernement et lui permet de procéder à des arrestations sur la base de simples soupçons. Le recrutement des soldats n'a pas cessé, même que leur salaire a augmenté. Et le gouvernement projette d'installer deux importantes bases militaires dans l'ex-zone du LTTE et promet que la surveillance militaire s'y poursuivra bien au-delà du retour des personnes déplacées.

Mirak Raheem, directeur de l'Unité analyse de paix et conflit au Centre for Policy Alternatives, constate que la paix au Sri Lanka est fragile et qu'il faudra se montrer patient. «Le fait que la guerre ait duré longtemps rend le défi plus grand, mais cela ne veut pas dire que la paix est impossible», a-t-il soutenu. Ce sera un processus long, mais aussi complexe, car le conflit, qui mettait aux prises des tamouls séparatistes et l'armée sri-lankaise, a des racines profondes.

### Cinghalais et Tamouls

Quelques années après l'indépendance en 1948, un vent de nationalisme cinghalais a soufflé partout sur l'île. On facilitait les choses pour les Cinghalais qui voulaient s'installer en zone tamoule, notamment sur la langue officielle, favorisaient cette majorité. La tentative de faire reconnaître le bouddhisme, culte associé aux Cinghalais, comme religion officielle, a attisé la grogne des Tamouls, qui ont ainsi été marginalisés et partiellement exclus du système d'éducation. S'attirant la sympathie de plusieurs Tamouls lésés, le mouvement de défense des droits des Tamouls s'est transformé en un mouvement politique en 1977, puis en une guérilla qui souhaitait

la libération du peuple et l'indépendance par les armes. Durant plus de 30 ans, de part et d'autre, les attaques ciblées ont abondé. Jusqu'à ce que l'armée de l'actuel président, Mahinda Rajapaksa, décide d'en finir avec cette guerre.

Les attaques de l'armée se sont intensifiées au début de l'année 2009 pour culminer, en avril et en mai, lors de sanglants affrontements dans le nord-est de l'île. Des centaines de milliers de civils ont été pris en souricière dans des feux croisés. Certains Tamouls ont fui et ont été emmenés par l'armée dans des camps entourés de barbelés sans droit de sortie, sous prétexte que certains d'entre eux pouvaient être des combattants du mouvement séparatiste. Au nord, à Manik farm, le plus important des camps, on comptait jusqu'à 280 000 personnes à la mi-mai, lorsque la guerre s'est terminée. Cette situation complique les relations post-conflit, croit Chamindra, un haut placé d'un ordre religieux qui souhaite garder l'anonymat. «L'armée a enfermé les gens dans les camps, mais c'est aujourd'hui elle qui les aide à se réinstaller. Il y a là un certain malaise», a-t-il souligné.

### Les outils pour la paix

De l'avis de Mirak Raheem, le fait que le pays vive actuellement une situation post-guerre et non seulement post-conflit pourrait faciliter le retour de la paix. «La situation d'après-guerre, où il y a eu une victoire militaire sur un groupe séparatiste, change complètement la dynamique. C'est une incroyable occasion de résoudre le conflit en entier. Mais on doit agir vite», a-t-il avancé. Et la paix ne sera pas possible sans le retour chez eux

des gens déplacés. «C'est la première des choses. Il faut que le gouvernement permette à ces gens de retourner rapidement là où ils vivaient. Il doit s'assurer que tous recouvrent leur liberté de mouvement.

Il faut vider les camps», a poursuivi le chercheur. Et le retour doit s'effectuer de façon appropriée, insiste pour sa part Chamindra, qui offre un soutien aux familles tamoules déplacées. «Les programmes de réinstallation des gens devraient être dirigés par les Tamouls eux-mêmes. Ils pourraient ainsi retrouver leur dignité. Si on ne les implique pas, on reproduit le même schéma et on force les Tamouls à demeurer dépendants du gouvernement», a-t-il soutenu.

En coulisse, dans les régions à majorité tamoule, certains pensent encore à un état indépendant. Cependant, pour le député d'opposition Mano Ganesan, chef du Front populaire occidental, les Tamouls ont plutôt besoin de développer une nouvelle forme de leadership démocratique. «On doit chercher à développer une autonomie différente, qui vise à trouver des solutions dans un Sri Lanka uni»,

### Langue et territoire

L'idéal, pour Ravi Karunanayake, député de l'UNP (United National Party), le plus grand parti d'opposition, serait de retourner à la situation qui prévalait il y a 50 ans, tout juste après l'indépendance. «À cette époque, c'était cinghalais, musulmans, tamouls... tout le monde ensemble», se rappelle-t-il. «Notre approche doit maintenant être plus compréhensive et inclure les minorités», a-t-il ajouté. «On devra certainement se pencher sur la question de la langue», a pour sa part reconnu M. Raheem

en mentionnant que beaucoup de frustrations sont liées à cet enjeu. Abrogée en 1977, la Loi sur la langue officielle avait fini par reconnaître le tamoul et non plus uniquement le cinghalais. Dans les faits, très peu de communications officielles sont faites dans les deux langues et les fonctionnaires de l'État sont rarement bilingues.

Le territoire constitue la pierre angulaire de la réconciliation. Aux quelque 300 000 déplacés qu'on fait les affrontements du printemps dernier s'ajoute un nombre identique de «vieux déplacés» qui, victimes de violences, ont été forcés de quitter leur demeure dans les années 80 et 90. «Ces gens-là aussi attendent de retourner à leur terre. Ils veulent récupérer leur propriété», a expliqué M. Raheem.

Dans la communauté tamoule, on craint que la distribution des terres de l'ancienne zone LTTE ne favorise les Cinghalais. Certains parlent même de «colonisation» d'une région tamoule par les Cinghalais. Certes, pour dissiper ces doutes et cette tension, il faudra repenser certaines pratiques et certaines politiques. Certaines lois aussi. «Si le gouvernement ne se penche pas sur ces questions, il risque de voir réapparaître le problème dans deux, cinq ou dix ans», avertit le chercheur. Pour M. Karunanayake, reconnaître et appliquer certaines lois serait certes un bon départ. «Il va falloir que le gouvernement montre une volonté de respecter les droits de chacun. Car certains n'oublieront pas que les lois ont été instaurées par ceux qui ont utilisé des armes contre eux», a-t-il rappelé.

Au Parlement comme ailleurs, ils sont plusieurs à prôner l'idée d'une commission Vérité et réconciliation, semblable à celle qui s'est tenue en Afrique du Sud, post-apartheid. «Mais le contexte de l'Afrique du Sud était unique. Deux protagonistes en sont arrivés à un accord commun. Ici, c'est la défaite de l'un sur l'autre. Les rapports de force ne sont pas les mêmes», a rappelé le chercheur. Ainsi, pas de réconciliation à l'africaine, mais une démarche clairement orientée vers une paix durable. «Ce sera à nous de voir ce qu'on veut et comment ça s'organise. Il va falloir assurer la sécurité des gens qui vont parler et trouver des façons d'atteindre tout le monde dans les différentes communautés. La justice doit être réparatrice», a-t-il insisté.

Le député Ravi Karunanayake a des doutes. «La réconciliation ne semble pas faire partie du vocabulaire du gouvernement en ce moment», a-t-il dit en admettant que ce n'était pas le sujet le plus discuté en assemblée. «Rajapakse n'est pas l'homme de la situation», a clamé cet ancien ministre du Commerce.

Des élections présidentielles auront lieu le 26 janvier 2010, a-t-on annoncé officiellement hier. Plusieurs fondent leurs espoirs sur l'ancien général Sarath Fonseka, qui vient de démissionner de son poste de chef de l'armée pour briguer les suffrages. A ce stade-ci, nul ne saurait prédire l'issue des élections. Mais reste à savoir si un simple changement de gouvernement pourra ramener au Sri Lanka cette paix tant méritée.

Le Devoir

Notre journaliste a séjourné au Sri Lanka grâce à une bourse de l'Institut de recherche en santé du Canada



L'épouse de cette Sri-Lankaise, suspecté d'être un LTTE, a été kidnappé par l'armée. Récemment libérée de Menik Farm, elle dort maintenant dans la rue.

FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

PERSPECTIVES

La stratégie du sparadrap



GIL COURTEMANCHE

En général, les individus, tout comme les sociétés, évoluent lentement, mesurant prudemment les doses de changement et de réforme qu'ils peuvent digérer et assimiler. Une sorte d'évolution homéopathique. Les changements radicaux de comportement ou d'organisation sociale surviennent la plupart du temps quand on est victime d'un grave revers, de conflits ou de menaces imminentes. La catastrophe annoncée impose souvent une remise en question globale.

Quand on se relève d'une maladie grave, la peur de la mort fait souvent en sorte qu'on modifie radicalement son mode de vie et son alimentation. Un revers financier nous mène à repenser nos habitudes de consommation et notre rapport aux possessions. On pourrait imaginer que les sociétés et les organismes réagissent de la même manière. C'est de moins en moins le cas parce que les sociétés ne sont pas des ensembles organiques et que leurs besoins sont interprétés par ceux qui détiennent le pouvoir politique. Voyons comment des gouvernements réagissent à deux cancers et à une catastrophe annoncée.

Depuis le scandale du contrat des compteurs d'eau à Montréal, pas un mois qui ne révèle un scandale dans le secteur de la construction et des infrastructures routières. Il se dégage de tout cela l'impression bien documentée d'un système de collusion et de favoritisme qui mine la vie démocratique et entraîne des coûts supplémentaires de plusieurs centaines de millions. Les policiers, les procureurs de la Couronne, les associations de municipalités et 80 % de la population pensent que seule une enquête globale peut enrayer ce système et faire disparaître cette odeur de soufre qui plane sur la province.

Le gouvernement refuse de traiter la maladie et s'attaque aux symptômes en appliquant la stratégie du sparadrap: quelques enquêtes policières, un resserrement des règles, quelques vérificateurs de plus. Aucune mesure pour s'attaquer aux racines de la maladie. De là à penser que le gouvernement a quelque chose à cacher, il n'y a qu'un pas qu'une grande partie de la population a déjà franchi, accroissant encore plus le cynisme qu'elle entretient à l'égard de la chose politique. Pas étonnant qu'on vote de moins en moins.

Un autre cancer: la crise financière mondiale. C'est bien la maladie la plus grave dont ait souffert l'économie mondiale depuis 1930. Et pourtant, le choc et la menace de l'effondrement du système financier ne furent pas suffisants pour qu'on s'attaque lourdement au cancer de la spéculation et des produits dérivés. On a mis quelques pansements sur les grandes banques et les assureurs menacés de faillite sans leur imposer un nouveau cadre de fonctionnement et sans traiter les cellules qui pervertissent le système financier mondial. Oubliées, les grandes déclarations sur la nécessité de réformer le capitalisme et la rentabilité fondée sur la spéculation.

Pendant que la gangrène continue de se propager, les grands de ce monde se sont préoccupés des vertues que sont les paradis fiscaux. Les «pauvres» banquiers suisses qui s'enrichissaient de la fraude fiscale (une bien petite maladie comparée à l'économie spéculative) virent leur secret bancaire charcuté et leurs clients douteux rentrer à la maison. Mais, au bout du compte, ce qu'on nous dit c'est qu'on peut éviter une prochaine crise et sortir de celle-ci en ne modifiant radicalement aucun aspect de notre système économique. Cela ressemble à un malade qui se remet à fumer après l'ablation d'un poumon rongé par le cancer. Le choc et la frayeur ne furent pas suffisants pour nous mener sur le chemin du changement fondamental.

Puis finalement, il y a cette catastrophe annoncée si magistralement documentée depuis Kyoto. La banquise qui fond 20 fois plus rapidement que prévu, des modes de vie déjà modifiés dans le Grand Nord, des îles qui disparaîtront, des millions de kilomètres carrés qui seront inondés par la montée des océans, des millions de réfugiés climatiques. Les premiers seront chez nous. Ce sont les Inuits, dont non seulement le mode de vie est menacé à court terme, mais aussi les installations, qui seront fragilisées par la fonte du pergélisol. Mais ce qu'on nous dit ici, c'est qu'on peut continuer en maintenant le même mode de vie, la même course à la croissance et les mêmes comportements. Pis, on rate toutes les occasions de prendre le virage vert et du développement durable.

Pour sortir de la crise, nos gouvernements ont mis sur pied des plans de relance. Alors qu'en Europe une grande partie de ces injections de fonds a été dédiée à la recherche, au développement des énergies renouvelables, au financement des transports publics et à la création de villes vertes, ici on a essentiellement investi dans l'industrie automobile, dans la rénovation des infrastructures routières, autrement dit, dans ce qui nous conduit à la catastrophe. Pourtant, les exemples de changement radical et aussi économiquement rentable ne manquent pas, en particulier dans des pays comme le Danemark, la Norvège, la Suède, qui possèdent beaucoup de caractéristiques communes, climatiques ou économiques. Ce qu'on nous dit, c'est qu'il faut être raisonnable.

Alors qu'il faut imaginer un nouveau monde si nous voulons survivre, on se refuse l'audace et le courage politique de dire qu'il faut changer. Même Michael Ignatieff, pour des raisons de rentabilité politique, a abandonné l'idée de la taxe carbone, solution qui est pourtant favorisée par la majorité des pays européens.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Himalaya: le recul des glaciers pèse sur l'avenir de l'Asie

HERVÉ KEMPF

Khardung La (Jammu-et-Cachemire) — De la neige à 5606 mètres d'altitude? Non, presque pas. Le col de Khardung La, dans le district du Ladakh, au nord de l'Inde, a beau être la route carrossable la plus élevée du monde, le blanc n'y règne pas. L'air est rare, le ciel, immaculé et les militaires qui surveillent ce passage qui conduit au col de Karakoram, vers la Chine, scrutent avec patience des pentes dénudées et silencieuses. Mais, comme dans tout le Ladakh, les montagnes sont brunes et sèches, leurs flancs, rarement couverts d'une fine couche de neige poudreuse.

Et le glacier de Khardung La? Ah, le glacier, il est plus loin, explique-t-on, sur la route de Nubra. «Les gens qui ont de la mémoire disent qu'il était beaucoup plus grand auparavant, dit Tundup Ango, de l'association d'origine française Geres. Mais est-ce dû au changement climatique ou au trafic sur la route de construction récente qui le traverse?»

Cette question sans réponse définitive, il semble qu'on puisse la poser à propos de tout le massif himalayen: les glaciers fondent-ils massivement ou pas? La question est d'une importance vitale pour plus d'un milliard d'habitants en Inde, au Pakistan, au Bangladesh, au Tibet et en Chine. Recouvrant près de trois millions d'hectares, les 15 000 glaciers himalayens forment la troisième masse glaciaire de la planète après les pôles. Avec la neige accumulée, le massif montagneux stocke 12 000 km<sup>3</sup> d'eau douce et constitue le réservoir des grands fleuves Indus, Gange, Brahmapoutre, Yang-Tse, Jaune et Mékong.

En 2005, un rapport du WWF (Fonds mondial pour la nature) donnait l'alerte sur la menace que faisait peser le réchauffement sur cette masse glacée. Une alerte reprise en 2007 dans le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat): «Les glaciers de l'Himalaya reculent plus vite qu'en aucun autre endroit du monde, et si cela continue au taux actuel, la plupart d'entre eux auront disparu en 2035», y lisait-on.

Ampleur incertaine

Mais l'affaire est plus compliquée qu'il n'y paraît, parce que la situation n'est pas identique en tout point du massif. Des petits glaciers, comme à Gangotri et à Kafni, dans l'Etat d'Uttarakhand, bien étudiés par les chercheurs soutenus par le WWF, fondent rapidement. Mais d'autres, comme le très grand glacier Siachen, situé à une centaine de kilomètres de Khardung La, semblent stables (*Current Science*, 10 mars 2009). «Les données sur lesquelles s'appuyait le GIEC étaient très peu nombreuses, dit Syed Iqbal Hasnain, un glaciologue indien réputé. Sur les quatre glaciers que nous suivons régulièrement, on observe un retrait. Mais il est difficile d'extrapoler.»

Plusieurs facteurs incitent à la prudence. D'abord, la masse même du massif, qui signifie que ce qui est vrai dans un endroit peut ne pas l'être ailleurs. Ensuite, il n'est pas encore possible de bien articuler les données de terrain, trop éparées, et les observations par satellites, encore peu nombreuses et pas tou-



Un des nombreux glaciers de l'Himalaya, le Khumbu

SUBEL BHANDARI AFP

jours fiables. Autre problème: les équipes chinoises et indiennes ne peuvent pas bien collaborer, à cause des préoccupations militaires. «Mes collègues de Pékin sont pessimistes, affirme M. Hasnain: ils prédisent une réduction de 45 % de la masse des glaciers en 2070. Mais il faudrait qu'on puisse mutuellement visiter nos glaciers.»

Il n'est pas encore possible de bien articuler les données de terrain, trop éparées

Si l'ampleur prévisible du retrait des glaciers est incertaine, le mouvement est cependant assuré. Et d'autres indices le confirment, comme le réchauffement observé par les habitants du Ladakh. «Nous avons fait une étude sur la perception du changement climatique en interrogeant des anciens et des paysans réputés pour leur savoir-faire, dit Tundup Ango. Tous témoignent d'une réduction des chutes de neige dans les dernières décennies, et d'un recul des petits glaciers des vallées.» Le manque d'eau, dans un pays déjà très sec, devient très préoccupant. Des événements jamais vus de mémoire d'homme adviennent aussi,

comme des inondations à Leh, la capitale du Ladakh, en 2004 et en 2005, ou une invasion de criquets en 2005.

Quant à la cause du changement, elle reste à préciser. Le réchauffement planétaire joue un rôle, certes, mais aussi le «carbone noir», ces particules de suie émises par les foyers domestiques usant de bois ou de bouses.

Leur importance a été mise en évidence par un autre savant indien, V. Ramanathan: «En tombant sur la neige, explique-t-il à New Delhi, le carbone noir l'obscurcit, la neige reflète moins le soleil, et elle se réchauffe et tend à fondre.»

Cette cause de réchauffement pourrait être assez simplement contrôlée, dit M. Ramanathan, en posant des filtres sur les moteurs diesel et en changeant le mode de combustion des foyers. Un vrai défi pour l'Inde, qui l'obligerait à agir chez elle, sans se contenter de reporter la responsabilité du changement climatique sur les pays du Nord. Mais c'est sans doute son avenir qui se joue sur les hauteurs de l'Himalaya.

Le Monde

Un État défaillant

L'inefficacité des politiques publiques maintient le Mexique dans la crise

Mexico — À un carrefour de Mexico, Juan Barrera, 34 ans, lave les pare-brise des voitures. «Faut bien manger», soupire ce maçon au chômage qui gagne moins de 150 pesos (environ 12 \$) par jour. Comme lui, 900 000 Mexicains ont perdu leur emploi en 2009 dans le pays d'Amérique latine le plus touché par la crise. Voté lundi 16 novembre, le budget 2010 suffira-t-il pour redresser la barre? Les experts en doutent.

En 2009, la croissance mexicaine devrait chuter de 7,3 %, contre une baisse de 2,5 % en moyenne dans les autres nations d'Amérique latine et des Caraïbes, selon le Fonds monétaire international (FMI). «Le Mexique est trop dépendant du marché américain, qui concentre 80 % de ses exportations. Le pays est aussi victime de politiques publiques inadaptées qui lui ont fait perdre son potentiel de leader latino face au Brésil», souligne Bernardo Bolmedo, professeur d'économie à l'Université autonome du Mexique (UNAM).

La production pétrolière, qui représente 40 % des ressources de l'Etat, ne cesse de décroître, entraînant, en 2009, des pertes fiscales de 21 milliards de dollars. Même dégringolade du côté des transferts de fonds des émigrés. La deuxième source de devises du pays devrait afficher une baisse annuelle de 13 %, selon la Banque du Mexique.

Quant au secteur touristique, il subira une chute de 15,3 % en 2009, d'après la Confédération nationale du tourisme. «Le Mexique doit investir davantage en matière d'infrastructures, mais aussi en technologie, en éducation ou en recherche», a déclaré le Prix Nobel d'économie 2001, Joseph Stiglitz, en visite à Mexico.

Le Mexique ne consacre que 4 % de son produit intérieur brut (PIB) à l'éducation publique, même si le pays compte six millions d'analphabètes. Par comparaison, le Brésil et l'Argentine y ont dédié, en 2006, respectivement 4,87 % et 5,07 % de leur PIB. Le Chili, pour sa part, est parvenu à éradiquer l'analphabétisme avec un bud-

get éducatif de seulement 3,6 % du PIB, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Malnutrition

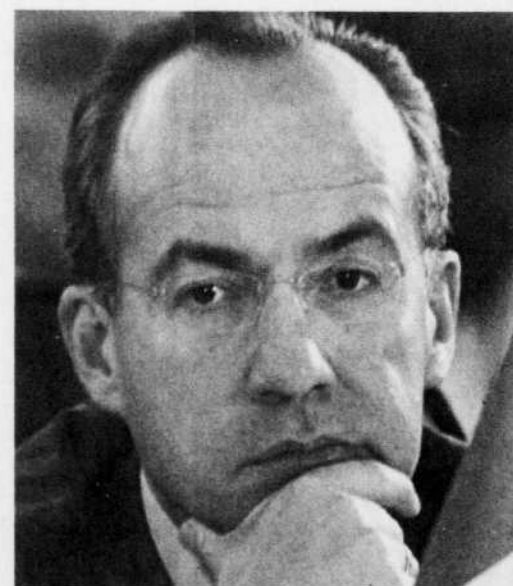
La situation est pire pour les sciences et les technologies. Le Mexique n'y consacre que 0,4 % de son PIB, contre 3 % au Brésil et au Chili, d'après une étude du Sénat mexicain. Conséquence: selon le dernier bulletin du FMI, la douzième économie mondiale n'occupe que la 60<sup>e</sup> place au chapitre de la compétitivité, derrière le Brésil (56), le Costa Rica (55) ou le Chili (30).

«La vulnérabilité du Mexique est le reflet d'un État défaillant qui, depuis 15 ans, a gaspillé ses ressources avec des politiques perverses qui délaissent l'économie de la connaissance», critique Saul Arellano, directeur de recherche au Centre d'études en développement et assistance sociale (CEIDAS). A qui la faute? «Le manque d'Etat», répond-il.

Jean-François Prud'homme, politologue au Colegio de Mexico, explique, lui, que «l'arrivée en 2000 du Parti d'action nationale (PAN, droite) à la tête du pays a fragmenté le pouvoir et plongé le Mexique dans l'immobilisme pour satisfaire des intérêts électoraux à court terme.»

L'entrée dans le pluralisme politique, après 71 ans de pouvoir sans partage du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), a bloqué des réformes fiscales et énergétiques. «Les députés de l'opposition ont empêché que la compagnie pétrolière publique, Pemex, puisse s'associer avec des entreprises privées pour permettre l'exploration en eaux profondes. Aujourd'hui, le pays voit ses réserves fondre par manque de moyens tandis que le Brésil augmente sa production», explique le politologue Jorge Martínez.

La moitié de la population active mexicaine travaille dans le secteur informel. Parmi les 43,3 millions d'actifs, 5,6 % perçoivent moins que le salaire minimum (3,75 \$ par jour). L'inflation



Le président Felipe Calderón

ARCHIVES LE DEVOIR

sur les produits de base s'est élevée à 12,5 % en 2009, tandis que la hausse des salaires s'est limitée à 4 %. De quoi plonger six millions de personnes sous le seuil de pauvreté alimentaire dans un pays où près d'un habitant sur cinq est désormais victime de malnutrition.

Pour 2010, l'Etat compte sur un budget d'environ 245 milliards de dollars, avec des fonds supplémentaires alloués à l'éducation publique et aux campagnes. Le président, Felipe Calderón, a annoncé un plan d'investissements dans les infrastructures de 48,5 milliards pour soutenir la croissance de 3,3 % anticipée par le FMI. Cela suffira-t-il? Pour Saul Arellano, ces mesures ne règlent pas les problèmes de fond. «Cela équivaut à donner une aspirine à un malade du cancer», dit-il.

Le Monde

## PERSPECTIVES



Des Afghans soupçonnés d'être liés aux talibans ont été faits prisonniers le mois dernier dans la province de Farah.

## Afghanistan: des prisonniers encombrants

### L'opinion publique a été ébranlée cette semaine concernant le respect ou non du Canada de ses obligations internationales

Ce n'est pas d'hier que le sort réservé aux Afghans arrêtés par les militaires canadiens cause des maux de tête aux politiciens. Il y a sept ans, Ottawa se faisait déjà accuser de manquer à ses obligations internationales. Les révélations de Richard Colvin la semaine dernière concernant l'aveuglement volontaire du gouvernement conservateur ont ravivé les passions à la Chambre des communes et semé le doute dans l'opinion publique.

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les Canadiens ne savent pas trop qui croire dans le bras de fer que se livrent politiciens, diplomates, hauts gradés militaires et groupes de défense des droits de la personne à propos des prisonniers afghans. Un sondage Angus Reid effectué pour le compte du *Toronto Star* mardi et mercredi auprès de 1010 personnes démontre que 49 % des répondants croient la version du diplomate-dénonciateur Richard Colvin, contre seulement 10 % qui croient la version gouvernementale. Toutefois, une proportion importante de 41 % ne sait tout simplement pas qui croire... Et si 21 % et 16 % des répondants pensent qu'il faut respecter respectivement les politiciens et les militaires canadiens pour les mauvais traitements réservés aux prisonniers afghans, 36 % croient que ce n'est la faute ni des uns ni des autres. Décidément, les Canadiens se sentent torturés quand il s'agit de torture.

Janvier 2002. Le Canada se pose soudain cette question: et si nos soldats récemment déployés en Afghanistan font des prisonniers, qu'en feraient-ils? La réponse (ils seront remis aux Américains) est plus compliquée qu'il n'y paraît. Le gouvernement de George W. Bush les entasse à Guantanamo, refusant de les reconnaître comme des prisonniers de guerre et de leur accorder les protections internationales qui viennent avec cette désignation. En leur remettant ses prisonniers, le Canada se fera-t-il complice d'abus potentiels?

La Chambre reprend ses travaux après les congés des Fêtes et le Bloc québécois et le NPD se saisissent de cette question, avec d'autant plus de virulence qu'on vient d'apprendre que des prisonniers ont déjà été capturés et que le ministre de la Défense, Art Eggleton, a «oublié» d'en avvertir le premier ministre Jean Chrétien.

Il se trouve un parti qui ne ressent pas tout à fait la nécessité d'interpeller le gouvernement sur le sujet lors de la période de questions. L'Alliance canadienne trouve plus important d'interroger le gouvernement libéral sur une erreur de comptabilité survenue à Revenu Canada. Tout de même, la quatrième question de l'opposition officielle porte sur les prisonniers.

«L'Alliance canadienne s'opposera toujours à la torture et aux mauvais traitements, mais nous ne croyons pas que les terroristes et les militaires légitimes aient exactement les mêmes droits», lance alors le député Brian Pallister en guise d'introduction. Le premier ministre peut-il affirmer aux Canadiens que nos militaires ont respecté le droit international en remettant aux forces américaines les combattants qu'ils ont capturés?»

M. Chrétien répond par un «oui» laconique. L'Alliance se désintéresse presque immédiatement de la question, mais le NPD et le Bloc québécois persistent dans les jours qui suivent. A un point tel que Jean Chrétien finit par accuser les troupes de Gilles Duceppe de «devenir les défenseurs des terroristes» en prenant le parti des prisonniers plutôt que celui des militaires. A l'époque, même un certain Peter MacKay, alors chez les progressistes-conservateurs, dénonce cette «attaque horrible et arrogante» de la part d'un premier ministre soumis à des «questions légitimes».

Sept ans plus tard, les rôles sont inversés. C'est au tour des conservateurs d'accuser l'opposition d'avoir plus à cœur le sort des talibans —

«qui lancent de l'acide au visage de leurs écoliers», dit Peter MacKay — que celui des soldats canadiens, et de cette opposition, dont font maintenant partie les libéraux, de crier à l'injure...

#### La proverbiale fumée

Le témoignage de Richard Colvin en comité parlementaire il y a deux semaines a relancé le débat sur le sort réservé aux prisonniers, qui n'est pourtant pas nouveau. Au cœur du débat: le Canada a-t-il fermé les yeux sur les sévices qu'auraient pu subir les prisonniers remis aux Afghans entre décembre 2005 et mai 2007? La défense d'Ottawa consiste à dire aujourd'hui qu'il n'existaient aucune preuve que les prisonniers étaient torturés. L'opposition et les groupes de défense des droits de la personne s'appuient sur des témoignages comme celui de M. Colvin pour démontrer qu'au contraire, les preuves abondaient, mais qu'Ottawa a tout fait pour ne pas les voir.

Des le 5 avril 2006, lors de la toute première période de questions des conservateurs nouvellement élus, le gouvernement est questionné au sujet du traitement réservé aux prisonniers faits en Afghanistan. C'est que la première entente de transfert de prisonniers entre Ottawa et Kaboul a été signée le 18 décembre 2005, en pleine campagne électorale. Pour cette raison, c'est le général Rick Hillier qui la signe au nom du gouvernement libéral de Paul Martin.

Le NPD cite déjà un rapport du département d'État américain qui soutient que les assassinats extrajudiciaires et la torture sont monnaie courante dans les prisons afghanes, notamment l'ar-

rachage d'ongles, les brûlures à l'huile chaude, l'humiliation sexuelle et la sodomie. Le NPD demande alors que l'entente sur les transferts soit revue pour permettre au Canada de suivre la trace de ses prisonniers et de voir à leur bon traitement. «Une fois que les Canadiens ont remis un prisonnier au gouvernement afghan, le Canada se lave les mains de toute l'affaire. C'est tout simplement inacceptable», affirme la députée Dawn Black.

Le ministre de la Défense, Gordon O'Connor, répond que l'entente est tout à fait efficace, car elle permet au Canada «de demander des renseignements au sujet des prisonniers». «Nous n'avons pas l'intention de remanier l'entente, conclut-il. La Croix-Rouge et le Croissant-Rouge sont chargés de veiller au bon traitement des prisonniers.» C'est à ce moment, le 26 mai 2006, que Richard Colvin envoie son premier memorandum au bureau du ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, indiquant que le Canada n'a aucun moyen de suivre ses prisonniers. M. MacKay assure aujourd'hui qu'il n'a pas lu ce mémo et n'en a pas été informé.

#### Pourquoi Ottawa a-t-il agi en 2007?

On connaît la suite. L'opposition posera sporadiquement des questions à ce sujet pendant l'année et, chaque fois, le gouvernement assurera que les prisonniers sont bien traités. Puis, en février 2007, Amnesty internationale

et l'Association des libertés civiles de Colombie-Britannique déposent une plainte auprès de la Commission des plaintes de la police militaire dans laquelle elles accusent le Canada d'avoir transféré 18 fois des prisonniers sans s'assurer qu'il ne les exposait pas à la torture. Deux mois plus tard, le *Globe and Mail* enfonce le clou en publiant une série d'articles dans lesquels des prisonniers affirment avoir été torturés. Le débat s'enflamme à la Chambre des communes. Stephen Harper accuse l'opposition de prendre la défense des talibans, mais 10 jours plus tard, le Canada signe une nouvelle entente concernant les transferts.

A quel moment le Canada a-t-il pris la décision de revoir les modalités de transfert et, surtout, sur la base de quelles informations? Le ministre de la Défense, Peter MacKay, a refusé hier de répondre à cette question. Quelles informations nouvelles le gouvernement conservateur a-t-il soudainement eues qu'il n'avait pas précédemment? Y a-t-il seulement eu de nouvelles informations ou le gouvernement s'est-il seulement rendu compte qu'il ne pouvait plus faire fi de cet enjeu?

Entre février et avril 2007, deux prisonniers avaient abordé deux inspecteurs canadiens en leur disant avoir été torturés. Comme l'a révélé *Le Devoir* par la suite, les inspecteurs n'ont pas mené d'enquête. A leur vue seule, ils ont conclu qu'il n'y avait pas eu de torture, et ce, même s'ils ne leur ont pas demandé de se déshabiller. Ils n'ont pas non plus recueilli leurs informations personnelles. Au Parlement, le gouvernement continuait d'affirmer qu'aucun cas crédible de torture n'avait été porté à l'attention du Canada.

L'ancien coordonnateur de la mission en Afghanistan, David Mulroney, a confirmé dans son témoignage jeudi que le Canada «comprendait que le système policier et pénal afghan avait de nombreux problèmes [...] La possibilité de mauvais traitements ne pouvait être ignorée». Il a tout de même ajouté qu'à son avis, «elle n'a pas été ignorée». L'opposition n'est pas de cet avis. C'est pourquoi elle demande une enquête publique.



Des prisonniers afghans en route pour la prison.

## Le tripoteur



MICHEL DAVID

En 1811, le gouverneur du Massachusetts, Elbridge Gerry, avait été accusé d'avoir découpé une circonscription électorale en forme de salamandre pour favoriser son parti. Depuis ce temps, nos voisins américains utilisent l'expression *gerrymandering* — une contraction de Gerry et de *salamander* — pour désigner le tripotage de la carte électorale à des fins partisanes.

Le *gerrymandering* a longtemps fait partie des mœurs politiques québécoises. Le gouvernement Duplessis avait le don de faire en sorte que les circonscriptions «rouges» soient surpeuplées par rapport aux «bleues».

Dans les années 1960, le gouvernement Lesage avait entrepris de dépolitiser la révision de la carte électorale. Robert Bourassa avait ajouté une pierre à l'édifice en 1971 avec la création d'un organisme permanent et autonome chargé de la révision des districts électoraux.

En 1979, le gouvernement Lévesque confiait formellement le pouvoir décisionnel sur la confection de la carte à l'actuelle Commission de la représentation électorale, qui est présidée par le Directeur général des élections.

Cette semaine, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Claude Béchard, est revenu trente ans en arrière en court-circuitant brutalement le DGE, qui s'appropriait à faire ses propositions.

En 2008, le gouvernement péquiste avait déjà interrompu les consultations menées par le DGE, mais M. Béchard est allé beaucoup plus loin en présentant un projet de loi qui impose de nouvelles règles.

Dans son rapport de 2008-2009, la Commission de la représentation électorale avait déjà évoqué le scénario basé sur les régions administratives, qui est celui privilégié par le gouvernement. Sur la base des données de 2009, elle avait calculé qu'il ferait passer le nombre de circonscriptions de 125 à 132. Puisque ce scénario prévoit le maintien du nombre de circonscriptions dans les régions en décroissance et une augmentation de celles-ci dans les régions en croissance, cela implique que le nombre total augmenterait à chaque révision de la carte. Il reste à savoir quel parti serait avantagé.

M. Béchard a choisi une expression malheureuse en parlant de «circonscriptions protégées». Cela rappelle les 12 circonscriptions garanties aux anglophones dans la Constitution de 1867, qui n'ont été abolies qu'en 1970.

En garantissant dans une loi un nombre minimal de circonscriptions aux régions, peu importe le nombre d'électeurs, le gouvernement n'en chasserait pas moins une entorse au principe de la représentation selon la population. Jusqu'à présent, l'objectif avait toujours été de s'assurer dans la mesure du possible que chaque vote ait le même poids.

Remarquez, même si M. Béchard se retrouve en position de conflit d'intérêts, dans la mesure où son propre comté de Kamouraska-Témiscouata serait «protégé», on peut très bien défendre l'idée d'accorder un statut privilégié aux régions.

Il faut être conséquent: au nom de sa spécificité, l'Assemblée nationale a été unanime à demander au gouvernement Harper de maintenir le poids relatif du Québec à la Chambre des communes, même si sa population augmente moins rapidement que dans d'autres régions du pays. L'accord de Charlottetown prévoyait que, peu importe la démographie, le Québec aurait toujours droit à au moins 25 % des sièges.

Dans les vingt centres urbains, on se soucie souvent assez peu du comté où on réside ou encore de l'identité de son député. Le sentiment d'appartenance est nettement plus développé en région.

Plus de la moitié des membres du gouvernement Charest résident dans la région immédiate de Montréal, ce qui lui assure une voix forte, tandis que les régions ont déjà du mal à se faire entendre. Faut-il les affaiblir davantage?

Légalement, le gouvernement a tout le loisir d'utiliser sa majorité parlementaire pour imposer sa volonté, mais il serait nettement préférable de s'appuyer sur un solide consensus pour consacrer dans une loi une telle inégalité entre les citoyens, selon l'endroit où ils résident.

En procédant unilatéralement, au mépris de l'indépendance reconnue à la Commission de la représentation électorale, le gouvernement donne plutôt l'impression de chercher à provoquer l'opposition. Cette façon d'inclure dans un même projet de loi deux dossiers aussi différents que la carte électorale et le financement des partis politiques ne peut que renforcer la suspicion.

Même si l'initiative de M. Béchard s'inscrit manifestement dans la fuite en avant législative dans laquelle s'est lancé le gouvernement pour tenter d'éviter la tenue d'une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction, les modifications proposées à la Loi sur le financement des partis politiques sont les bienvenues.

Normes, elles laissent entier le problème des pré-tecnos utilisés par les entreprises pour faire indirectement ce que leur interdit la loi, mais la hausse du financement public, l'interdiction des dons anonymes et l'extension des dispositions de la loi aux campagnes à la direction des partis politiques sont autant de pas dans la bonne direction.

Le gouvernement cherche-t-il à faire diversion en lançant un débat parallèle? Veut-il continuer à profiter des lacunes de la Loi sur le financement des partis politiques tout en accusant l'opposition de faire obstacle à une correction? La seule façon de démontrer sa bonne foi est de scinder son projet de loi.

# ÉDITORIAL

Wal-Mart

## Un droit bafoué

La Cour suprême a tranché: Wal-Mart n'a pas enfreint la loi en décrétant la fermeture de son magasin de Jonquière et la mise à pied des employés le jour même de la nomination d'un arbitre du travail, en 2004. Même si, de l'avis général, Wal-Mart a agi pour des raisons éminemment antisyndicales, ce n'est malheureusement pas sur cette base que les juges ont rendu leur décision.

**D**ans une décision majoritaire de six juges contre trois, la Cour suprême ramène la cause des employés congédiés à une question d'interprétation de quelques articles du Code du travail: les articles 12 à 14 qui interdisent d'empêcher un groupe de salariés de former un syndicat, et les articles 15 à 17 qui précisent que ce droit d'association n'interdit pas à un employeur de congédier un employé pour des motifs sérieux autres que ses activités syndicales. Dans ce dernier cas, c'est à l'employeur de faire la preuve que la mesure disciplinaire découle d'une cause «juste et suffisante», alors que c'est aux salariés de démontrer que l'employeur a fait preuve d'antisindicalisme en vertu des articles 12 à 14.

Au fil des ans, les tribunaux ont développé une jurisprudence que la Cour suprême vient de confirmer une fois de plus. Cette jurisprudence stipule que, si une entreprise ferme ses portes de façon «définitive» — et non temporaire comme c'est souvent le cas lors d'un conflit —, cela constitue, en soi, une cause «juste et suffisante» de mises à pied en vertu des articles 15 à 17 qui ne requiert aucune justification puisque tout citoyen peut fermer une entreprise qui lui appartient. Dans le cas de Wal-Mart, la Cour considère que les syndiqués auraient donc dû invoquer les articles 12 à 14 au lieu de 15 à 17 puisque ce sont ceux-là qui interdisent les manœuvres antisyndicales.

Or, faut-il comprendre, si les avocats syndicaux ne l'ont pas fait, c'est d'une part parce que le recours à ces articles les aurait forcés à faire eux-mêmes la preuve de l'intention antisyndicale de Wal-Mart, ce qui est loin d'être facile malgré les apparences, et d'autre part parce que, chaque fois que les tribunaux ont eu à trancher dans le cas d'une fermeture définitive dans le passé, ils n'ont jamais retenu la preuve d'antisindicalisme, lui préférant la doctrine de la «cause suffisante» du propriétaire décidé à fermer.

Ce cul-de-sac juridique, les trois juges dissidents l'ont vu. Comme l'explique la juge Abella, qu'importe si la fermeture est temporaire ou définitive, ce qu'il faut se demander, c'est si le geste était de nature antisyndicale ou pas!

Cela dit, par ce jugement, la Cour suprême ouvre une petite porte en invitant désormais les salariés à faire la démonstration qu'une fermeture, même définitive, était en fait un geste antisyndical au sens des articles 14 à 16. Une ouverture intéressante, certes, mais qui rend tout de même l'exercice du droit d'association très difficile dans le cas de sociétés comme Wal-Mart, qui peuvent fermer des dizaines de magasins dans le seul but d'éviter une «épidémie» de syndicalisation. Du côté des salariés, le défi reste important de prouver qu'une fermeture est «entachée» d'antisindicalisme.

La Cour aurait dû profiter de l'occasion pour élargir son interprétation du Code du travail à la lumière de la réalité contemporaine. En ne le faisant pas, elle renforce un parti pris désolant pour ces grandes entreprises qui bafouent les droits fondamentaux.

j-rsanstacon@ledevoir.com

Détenus afghans

## S'ouvrir les yeux

**L**e gouvernement Harper doit des excuses au diplomate Richard Colvin. Après avoir mis à mal sa réputation aux Communes, après que les députés conservateurs l'eurent traité avec mépris lorsqu'il est venu témoigner devant le comité parlementaire sur l'Afghanistan, voilà que le ministre de la Défense, Peter MacKay, commence à lui donner raison.

Timidement, il est vrai, mais admettre, comme il l'a fait hier, que le Canada était au courant dès 2006 des risques de torture dans les prisons afghanes, et ce, notamment grâce à M. Colvin, est un véritable retournement.

C'est en tout cas mieux que le trio de généraux qui ont affirmé au même comité n'avoir rien su — ni rien voulu savoir — avant les révélations faites par le *Globe and Mail* au printemps 2007. L'armée, ont-ils expliqué avec fermeté et assurance (et d'autant mieux préparés que le gouvernement leur a donné accès à des documents dont est privée l'opposition!) s'occupe de faits, pas de ouï-dire. Elle s'occupe surtout de ses affaires — et celles-ci, a-t-on compris, n'englobaient pas les préoccupations de la Croix-Rouge, chargée de suivre les prisonniers afghans.

Redresser la situation était toutefois fort complexe, a précisé hier le ministre MacKay pour expliquer l'année et demie qui s'écoulera avant que le processus de transfert des prisonniers ne soit revu. Et puis, a poursuivi M. MacKay, les conservateurs arrivaient au pouvoir en 2006: «Nous avons hérité de la situation déjà en place.»

Le ministre a la mémoire sélective: sous le gouvernement libéral, le Canada divulguait au moins le nombre de ses prisonniers afghans. Les conservateurs ont dès le départ opté pour le silence et n'en ont pas dévié.

De même, le Canada n'avait pas à inventer la roue en matière de transfert de prisonniers: les armées britanniques et néerlandaises en faisaient aussi. Dans leur cas, 24 heures suffisaient pour en aviser le bureau de la Croix-Rouge à Kandahar. Du côté canadien, le délai se comptait en semaines, voire en mois. C'est que l'armée canadienne était trop occupée avec les insurgés, ont expliqué les généraux mercredi. Comme si la situation avait été plus calme du côté de nos alliés!

On comprend plutôt que le gouvernement canadien et les dirigeants militaires minimisaient tant les prétentions des détenus que l'étendue de la torture, pourtant largement documentée. Encore cette semaine, une enquête d'Oxfam menée auprès de plus de 700 Afghans nous apprend qu'un répondant sur cinq a été torturé, la moitié alors qu'ils étaient en détention!

Les Afghans vivent avec la peur, précise la troublante enquête d'Oxfam. Le témoignage de D. Y. Béchard, que nous publions aujourd'hui, conclut sur la même note. La décence pour les pays présents là-bas, c'est d'au moins s'ouvrir les yeux sur ces peurs — qui existent même dans les villages hostiles que notre armée envahit à l'aube.

Il faut encore des Richard Colvin.

jboileau@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU  
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN  
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO

### EN ROUTE VERS COPENHAGUE...



### LETTRES

#### Le nouveau bal des bouffons

À voir patiner et se ridiculiser le gouvernement conservateur et ses marionnettes, je revois ce film de Falardeau, *Le Temps des bouffons*. L'Afghanistan est l'un des pays les plus corrompus du monde. La violence faite envers les femmes est généralisée. Les gouvernants sont des «seigneurs de la guerre», autrement dit des caïds prêts à tout. C'est dire la culture de la violence. Les droits de la personne et la protection des prisonniers sont le moindre de leurs soucis.

Si un «bon pays civilisateur» comme les États-Unis a institutionnalisé la torture (voir le documentaire *Torture made in USA* de Marie-Monique Robin sur [www.media-part.fr](http://www.media-part.fr) en français) et ne s'en est pas privé en Irak et ailleurs, pensez-vous que les Afghans vont se gêner?

Le Canada quant à lui ne voit rien et ne sait rien. Quelle bouffonnerie! Quand on n'a rien à cacher, on ne craint pas la transparence. Qu'on rende publics les rapports de Richard Colvin, sans les noyer dans l'encre noire, et qu'on fasse enquête. Par respect pour les centaines de soldats qui ont laissé leur vie et leur santé là-bas et pour les citoyens canadiens.

Gérard Laverdure  
 Montréal, le 26 novembre 2009

#### Qui veut une commission d'enquête?

Dans cette guerre d'à qui criera le plus fort, les partis d'opposition ont le beau rôle. Cela semble considérablement plus facile de crier et de s'opposer que de gouverner. Je

ne sais pas si je suis de mauvaise foi, mais je suis certaine que le PQ ne veut pas d'une commission d'enquête. N'oublions pas que le Parti québécois était au pouvoir de 1998 à 2003 et il n'y avait aucune règle au ministère des Transports. Mme Marois a aussi des squelettes dans le placard. On ne fait que penser à son mari Claude Blanchet et sa fameuse prime de retraite de 80 000 \$ à vie sous le gouvernement péquiste, qui avait comme ministre des Finances nulle autre que Pauline Marois! Personnellement, j'aime beaucoup mieux des enquêtes policières faites par des policiers qu'une commission d'enquête menée par des politiciens!

Annie Lacoste  
 Québec, le 26 novembre 2009

#### Facebook, ou la disparition de la pudeur

Ces derniers temps, les médias ont fait leurs choux gras de cas de dénonciations de tout acabit concernant la divulgation de renseignements se trouvant sur Facebook. Il semblerait, en effet, que ce nouveau réseau de socialisation, pour aussi populaire qu'il soit, puisse néanmoins être un témoin indésirable de notre vie privée. Qu'importe. Les adeptes de ce «merveilleux outil» ne renonceront pas pour autant à la délectation qu'ils éprouvent à exposer les moindres détails de leur intimité sur la place publique, quoi qu'il leur en coûte, faisant fi de la plus élémentaire des réserves.

A n'en point douter, ni la pudeur des sentiments ni celle du corps ne sont des valeurs en vogue ces jours-ci. Ce qui hier encore était naturellement gardé à l'abri du

regard insatiable et mesquin d'autrui est aujourd'hui exhibé sans vergogne. Certes, les sujets facebookiens «médicalement déprimés» ne devraient pas s'empêcher de sourire à la vie sous prétexte qu'ils reçoivent des indemnités pendant leur arrêt de travail. Mais auraient-ils oublié que la prudence est mère de la sûreté et par conséquent qu'on se doit de ne point exposer certaines facettes de notre vie à la convoitise des autres? Nous n'avons par ailleurs qu'à penser au cas de la femme d'un certain politicien qui, pas plus tard qu'hier, n'a pu résister au besoin de régler ses comptes sur Facebook sans gêne aucune et, qui plus est, sans penser aux conséquences qu'un tel acte aurait sur la carrière publique de son mari.

À l'ère facebookienne, on ne cache plus ni le pire ni le meilleur de soi, par honte ou par modestie: tout est également bon à être dévoilé, publiquement étalé. Amour, deuil, prouesses comme détresses sont exposés à tout va avec une déconcertante insouciance. Parler de soi, de ses états d'âme, savoir que le moindre petit événement de notre vie est suivi à la trace par d'autres quidams en mal de voyeurisme semble être devenu un élixir duquel on ne semble plus pouvoir se passer. Or, aurions-nous oublié que la transparence absolue éradique le mystère sans lequel l'existence humaine perd toute sa beauté? Les sentiments les plus intimes, qui sont souvent d'une insaisissable complexité, n'ont de valeur significative que s'ils sont gardés au plus profond de notre cœur. Les offrir ainsi en pâture n'enlève-t-il pas toute profondeur à notre être?

Catherine Conde  
 Montréal, le 26 novembre 2009

### LIBRE OPINION

## La grande peur de nos bien-pensants

CLAUDE MORIN  
 Ancien ministre des Affaires  
 intergouvernementales du Québec

**P**artisans du statu quo et autres bien-pensants voient la résurgence de la question identitaire dans l'actualité politique comme une calamité. Leur crainte est compréhensible: cette question risque de mettre en cause le régime auquel ils tiennent. On connaît déjà leurs critiques, éminemment prévisibles. En voici une liste, accompagnée de brefs commentaires.

■ **Le souci identitaire est propre à la majorité québécoise de langue française.** C'est vrai. Et alors? Serait-il anormal, voire malsain, pour un peuple de s'inquiéter de sa vulnérabilité et de vouloir agir en conséquence?

■ **Cette préoccupation conduit à la discrimination envers les minorités.** Or il n'y a pas grand-chose, dans l'histoire du Québec, qui autorise une «prédiction» aussi arrogante qu'insultante — surtout quand la mise en garde émane de gens dont la position aujourd'hui dominante vient souvent du traitement que leurs prédécesseurs ont naguère infligé aux Canadiens français.

■ **Il est irresponsable d'alimenter le sentiment nationaliste dont l'Histoire a prouvé les dérives monstrueuses.** Pourquoi toujours confondre le nationalisme (par définition périlleux quand il s'agit des Québécois) et le patriotisme? La liberté d'entreprise a produit d'innombrables cas d'exploitation: faudrait-il l'abolir? Faudrait-il

interdire l'automobile, cause d'accidents? Et Internet, véhicule de porno?

■ **L'objectif recherché est déjà largement réalisé: la nation québécoise a été reconnue par le Parlement fédéral et vouloir aller plus loin relève du caprice et de la démagogie.** Raisonner de la sorte, c'est croire naïvement que la résolution votée à Ottawa a une portée quelconque. Que le sort du Québec a une fois pour toutes été réglé par les changements unilatéraux imposés lors de l'opération «rapatriement» de 1980-1981. Qu'on peut dorénavant faire confiance à Ottawa et aux autres provinces pour assurer l'identité québécoise. Et que l'intégrité du pouvoir politique de son gouvernement ne sera jamais menacée par le *nation building* fédéral toujours en cours...

■ **La consolidation de l'identité québécoise ne règlera pas les nombreux problèmes économiques et sociaux auxquels le Québec fait face.** Personne n'a jamais prétendu cela.

■ **S'intéresser à cette question exige des énergies dont on pourrait faire l'économie, mieux vaut s'occuper plutôt des «vraies affaires».** Faut-il comprendre que les «vraies affaires» c'est n'importe quoi sauf l'avenir des Québécois comme nation?

Au fond, pour nos bien-pensants, tout débat identitaire est anachronique parce qu'il tente de ressusciter des inquiétudes qu'ils estiment sans objet, désuètes, d'autant qu'il n'y aurait pas péril en la demeure. Ah oui? Sans

objet? Désuètes? Aucun péril? Voyons voir.

D'abord, de tous les États de l'Amérique du Nord, le Québec est le seul à devoir assumer, par ses lois, ses actions et ses institutions, la responsabilité de défendre et de promouvoir la spécificité d'une société à plus de 80 % de langue française qui, pour cette raison notamment, se distingue de la population de langue anglaise, 46 fois plus importante, qui l'entoure. Cette donnée a influencé le comportement des Québécois depuis des générations.

Ensuite, le multiculturalisme au sens *Canadian* du mot est devenu une sorte de norme morale qu'on oppose d'emblée aux aspirations québécoises jugées rétrogrades. Pris dans quelques milieux «branchés», le nationalisme soi-disant civique, avatar de la rectitude politique, veut aussi atténuer la spécificité québécoise, le besoin de la défendre et, encore davantage, celui de la renforcer.

Enfin, l'idéologie réductrice des capitulars et des apôtres «post-modernes» de la dilution nationale mène à l'idée que la tolérance envers l'Autre doit se traduire chez nous par la bonasserie et, pour quoi pas, l'autoflagellation. Règle qui ne vaut que pour les Québécois «de souche», naturellement racistes, bien entendu, personne ailleurs au monde n'étant ainsi invité à être discret au point de s'effacer. Nous sommes chez nous au Québec, mais, selon certains, cela ne devrait pas trop paraître! À cet égard, l'épisode des accommodements dits raisonnables a été révélateur de la vision désincarnée de nos cosmopolites du terroir.

## IDÉES

## L'avenir du monde est un enfant

MARQUISE LEPAGE

Réalisatrice, entre autres documentaires, des films Des marelles et des petites filles et Des billes, des ballons et des garçons, qui traitent de la situation des enfants dans le monde.

Les vingt ans de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant par l'ONU sont l'occasion de faire le point sur la situation des enfants dans le monde. Force est de constater que la détresse infantile, comme le décrit *Le Devoir* du 20 novembre, subsiste toujours. La privation matérielle, la maladie, la faim affligent des millions d'enfants tous les jours, et ce, dans bien des cas — s'ils survivent — avec des séquelles physiques et psychologiques qu'ils garderont à tout jamais. Depuis que vous lisez ces lignes, un enfant vient de mourir de faim. En effet, toutes les six secondes, un enfant succombe de la faim en 2009.

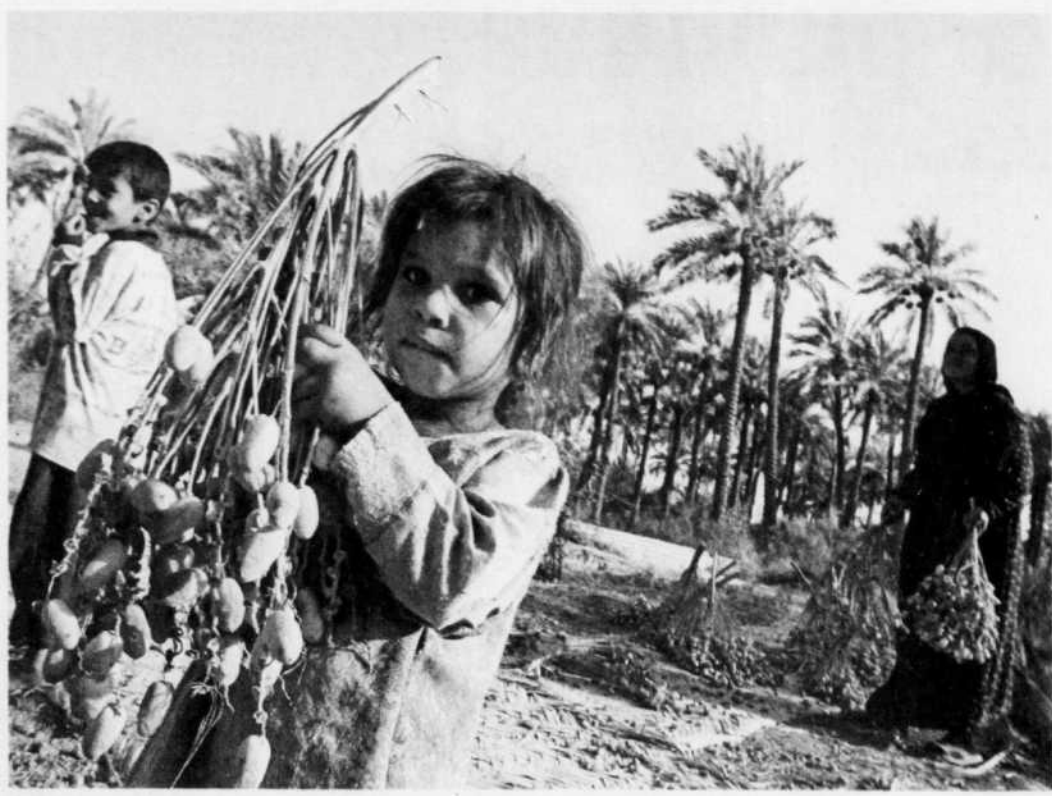
Les données de l'UNICEF nous informent d'un progrès notamment du côté de l'éducation. Bravo. On sait combien l'éducation est importante, en particulier pour les filles. Elle leur ouvre la voie de l'autonomie économique et d'une plus grande égalité. Devenues adultes, c'est toute leur famille qui en bénéficie.

## Premières victimes

Au cours des dix dernières années, j'ai eu l'occasion de rencontrer des dizaines d'enfants dans plusieurs pays pauvres de la planète. Exploitation sexuelle, maltraitance, travail forcé, enrôlement dans des armées, privation de nourriture et esclavage, tous ces aspects du quotidien de millions d'enfants sont étroitement liés à la pauvreté endémique de leur pays et aux rouages d'une économie libérale capitaliste qui les exploite. N'ayons pas peur des mots: la recherche du pouvoir par des élites locales, la soif des puissants de ce monde sur le plan financier et politique font des enfants les premières victimes. Les enfants vivent des retombées négatives des relations inégalitaires entre les pays du Nord et du Sud.

Un dernier, dans *Martha qui vient du froid*, j'ai abordé à travers les yeux d'une enfant la déportation des Inuits dans le Grand Nord canadien au cours des années 50. Les enfants autochtones canadiens vivant dans le Nord comme ceux au Sud vivant dans des réserves n'ont pas, eux non plus, un sort très enviable. D'ailleurs, le récent rapport de l'UNICEF en fait mention: au Canada, encore aujourd'hui, il y a une partie des enfants qui vivent dans des conditions qui ressemblent à celles que j'ai rencontrées dans les coins les plus démunis de la planète.

La même édition du *Devoir* titrait en première page que la détresse des enfants dans le monde s'aggrave et, un peu plus loin, dans les pages économiques, on pouvait lire que les riches d'ici deviennent encore plus riches... Y a-t-il un lien entre les deux nouvelles? Pour que des gens et des pays soient si riches, il faut des gens et des pays déses-



Les enfants vivent les retombées négatives des relations inégalitaires entre les pays du Nord et du Sud.

pèrement pauvres.

## Promesses d'aide

Pourtant, il existe des solutions. Mettre fin au gaspillage, puisque près du tiers des denrées alimentaires produites dans les pays riches ne sont jamais consommées. Une partie pourrait être redistribuée (pas «dumpee!»). Cesser de manger plus qu'à notre faim; les coûts pour soigner les maladies causées par la surconsommation et l'obésité diminueraient alors en flèche. Cesser aussi de consacrer autant de ressources pour nourrir des animaux destinés à la consommation humaine. À l'heure actuelle, plus du tiers de la pêche commerciale dans le monde est transformé en farine pour nourrir des animaux. Un scandale! Et surtout, pousser nos représentants politiques pour qu'ils fassent de la lutte contre la pauvreté un objectif prioritaire et les obliger à respecter cet engagement.

Non seulement les pays riches ne tiennent pas leurs promesses d'aide envers les plus pauvres, mais l'exploitation à grande échelle des ressources premières de ces derniers continue... On songe maintenant à utiliser des terres fertiles d'Afrique (le continent qui souffre le plus de la faim) pour nourrir ceux qui mangent déjà plus qu'à leur faim. Et plusieurs des pays pauvres importent leur nourriture!

## Vie meilleure

Partout les enfants d'ici et d'ailleurs aspirent à un monde meilleur et parlent de partage. Ils ont une faculté que beaucoup d'adultes ont perdue:

celle de rêver. J'ai entendu des enfants qui rêvent de sauver des vies, d'améliorer les conditions de vie des gens de tous les coins du monde. Ils espèrent éradiquer la faim... Ils veulent devenir médecins, architectes, avocats, professeurs, astronautes, présidents de leur pays. Malheureusement, la grande majorité des petits ne pourront jamais s'approcher de leurs rêves: pourquoi ces enfants auraient-ils moins le droit de concrétiser leurs projets d'avenir que les nôtres?

Un professeur a dit à mon fils que, lorsqu'on commençait à penser aux autres, on devenait adulte... Ne serait-ce pas plutôt le contraire? Quand on devient adulte, on oublie la simplicité et la beauté de nos rêves d'enfants. Quand on devient grand, on oublie trop souvent la vulnérabilité de l'enfance et la profondeur de ses souffrances.

Les petits garçons et les petites filles du monde entier ne pensent pas à s'enrichir au détriment des autres ni à exploiter les plus faibles, ils ne préparent pas l'invasion armée de pays étrangers. La plupart veulent tout simplement manger, s'instruire, avoir un toit, vivre dans la paix avec leur famille et jouer au ballon et à la marelle... Ils désirent avoir, eux aussi, un jour, des enfants. Ils espèrent pouvoir leur donner une meilleure vie que la leur. Pour un grand nombre, ce simple rêve ne sera pas réalisable.

Leur avenir réside entre les mains de tous les grands... et les adultes des pays riches en premier lieu. Les Africains disent qu'il faut un village pour élever un enfant. À l'ère du village global, nous devons nous rendre compte que dorénavant il faut une planète pour faire grandir un enfant!

## Le grand désennui



DENISE BOMBARDIER

L'importance de la grippe A(H1N1) reléguée par une surmédiatisation sans pareille dans d'autres pays révèle un trait de caractère du peuple québécois. Cette grippe menaçante, nous l'appréhendons avec une intensité distincte, dirions-nous. Depuis des semaines, chaque jour qui passe, il se passe quelque chose. On compte les morts, on ronge son frein de ne pouvoir être vacciné, la Santé publique cafouille, des gens subissent des queues interminables et, enfin, une fois vaccinés, on ressent un soulagement qui ressemble à une joie. Bref, grâce à la grippe, les Québécois contrent l'ennui, ce sentiment terrible, surtout à l'automne, précurseur de notre hibernation annuelle. De fléau la grippe A(H1N1) est devenue une distraction collective. Comme l'on dit si bien: «Ça change le mal de place.»

La vaccination est aussi l'occasion d'éprouver un sentiment d'appartenance, car l'attente est l'occasion pour plusieurs de bavarder comme dans le bon vieux temps du parvis de l'église. On apprend tout des maladies de ceux qui nous entourent dans la queue. Les conversations s'engagent facilement. «Moi, j'aime pas les piqûres», avoue un vieux, trop vieux pour faire le jarg. «Vous avez quelle maladie chronique?», demande une comédienne visiblement heureuse d'avoir trouvé tant de matière à potinage futur.

De plus, ce qui fait tant plaisir aux Québécois dans cet exercice, sorte de grand-messe d'un temps disparu, c'est la démonstration de l'égalité pour tous. Plusieurs éprouvent même une jouissance à savoir que tout le monde doit faire la queue. En ce sens, cette grippe aura contribué à donner aux Québécois l'occasion de vivre cet égalitarisme dont ils rêvent, mais qui nourrit aussi une tendance au nivellement inspirée davantage par l'envie que par la vertu. Il y a eu des passe-droits, certains ont été rendus publics, mais plusieurs privilégiés ont résisté à la tentation de forcer les règles édictées par la Santé publique.

On ne sort pas glorieux d'être passés devant nos concitoyens en droit et auxquels on doit le respect qu'on exige pour soi. À cet égard, les écarts de conduite de Claude Dubois, dont il s'est lourdement excusé, ne doivent pas faire oublier le talent immense de cet artiste. L'œuvre de Claude Dubois, ces textes poétiques sensibles, touchants et sincères, soutenus par une voix exceptionnelle qui n'a pas pris une ride avec l'âge, appartient au patrimoine musical de la francophonie tout entière. Il serait dommage que sa conduite inélégante dans un centre de vaccination porte ombrage au chanteur, devenu victime collatérale de cette grippe qui nous désennuie autant qu'elle nous préoccupe.

Par ailleurs, les scandales récents, par leur effet d'entraînement, nous donnent le sentiment que, dans ce pays discret et sans ces crises politiques qui déchirent la planète, nous vivons une période aussi agitée que passionnante. Tels les polars, on y trouve tous les ingrédients et les personnages qui font les intrigues. Nous sommes devenus les spectateurs participants, chacun avec son interprétation et dans son camp, d'une crise aux conséquences imprévisibles.

La commission d'enquête souhaitée par une large majorité de citoyens deviendra le théâtre où se jouera notre tragédie collective. Découvrons-nous les abysses des scandales jusqu'ici émergés en surface? Des personnalités connues seront-elles démasquées? Perdrions-nous le peu de confiance que l'on éprouve pour ceux qui nous gouvernent? Quels seront ceux qui sortiront indemnes de cet exercice à la fois périlleux et désenchanté? Aurons-nous le sentiment que la justice triomphera et que les coupables paieront à la société à la hauteur de ce qu'ils lui ont spolié? Saurons-nous affronter les critiques virulentes que ne manqueront pas de nous faire subir nos compatriotes du Canada anglais, dont on a pu goûter la médecine dans le magazine *Maclean's* le mois dernier au sujet de Montréal la corrompue?

Si enquête publique il y a, parions que le premier ministre va l'annoncer malgré ses dénégations actuelles. A moins que le temps des Fêtes ne calme les esprits plus enclins à s'échauffer du boire de la SAQ que de débats sur les scandales et qu'à la rentrée les demandes de commissions d'enquête aient cédé la place à un autre événement plus désennuyant. Il reste que, dans ce souhait d'une enquête publique, on peut déceler un désir de participer à l'événement collectif dont on imagine l'intensité et l'émotivité.

S'il y a un trait commun aux Québécois, c'est bien la recherche d'événements à vibrations collectives. Nous nous ennuions de nos rassemblements où nous avons le sentiment d'un vouloir-vivre collectif. L'individualisme nous renvoie à une solitude avec laquelle nous composons mal, ayant en tête le souvenir de cette vie de familles nombreuses qui s'est prolongée avec les rassemblements jubilatoires où le rêve n'était pas encore brisé. Vivre autour de la peur de la grippe et nous indigner ensemble des scandales, cela nous unit et nous fait du bien.

## Pourquoi le contrat de BPR sur les travaux d'eau doit être annulé

LOUISE HAREL

Chef de l'opposition officielle à Montréal

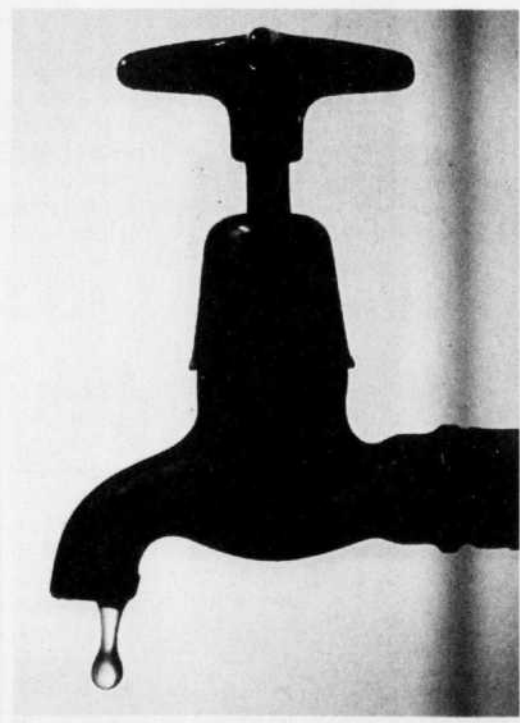
À la suite de la mise en demeure que les procureurs de la firme BPR m'ont fait parvenir concernant mes propos à l'égard des déclarations de leur représentant lors de la session extraordinaire du conseil municipal en avril dernier, j'ai pensé remonter le fil des événements qui ont conduit à la motion d'annulation du contrat de BPR qui sera étudiée, à l'initiative de l'opposition officielle, le lundi 30 novembre, lors de la séance régulière du conseil municipal.

Un des mandats octroyés à BPR, d'une valeur de 4,7 millions de dollars, visait «la surveillance des travaux à être exécutés par GENeau» (Rapport du Vérificateur général sur le contrat des compteurs d'eau, 21 septembre 2009, p. 112). C'est donc logique de considérer que, puisque le contrat des compteurs d'eau sera annulé, il ne sera plus pertinent de continuer à surveiller un projet inexistant. Mais il y a plus!

Le mandat initial de BPR, en 2005, consistait à offrir l'expertise que la Ville considérait ne pas détenir dans l'élaboration et la gestion d'un système d'implantation des compteurs d'eau dans les ICI (industries, commerces, institutions) et, accessoirement, à l'intérieur de l'enveloppe budgétaire initiale, certains travaux relatifs à l'optimisation (Rapport, p. 108).

De tâche accessoire autorisée, l'optimisation du réseau a fini par se retrouver au cœur des tâches de la firme. Cette modification au contrat aurait dû entraîner un nouvel appel de qualifications et un nouvel appel d'offres. Dans son rapport, le vérificateur considère que «le principe d'égalité entre les soumissionnaires [...] a été enfreint» (p.113) et «qu'il s'agissait en l'espèce d'un nouveau contrat distinct du contrat initial» (p. 112).

Bref, nous nous retrouvons devant un mandat différent de celui du départ, en contravention avec



Une question de pression?

tous les principes d'une saine gestion des fonds publics.

## Mettre fin au gaspillage

La question incontournable est bien évidemment qu'est-ce qui s'est passé pour faire gonfler le contrat des compteurs d'eau d'un projet de quelques dizaines de millions à un engagement, à terme, de près de 600 millions sur 20 ans. Bien entendu, mon intention n'est pas de faire porter le blâme sur BPR et la faute réside assurément dans la négligence de la Ville à voir à l'application inté-

grale du mandat initial et à un laxisme certain dans la gouvernance du projet. Mon objectif est de mettre fin au gaspillage de fonds publics que ces contrats, passés et actuels, ont représenté. Dans ce contexte, la seule solution logique et raisonnable est de mettre fin à ces mandats.

Comme il est tout aussi essentiel de rebâtir la compétence interne de la Ville afin que celle-ci ne soit plus à la merci de firmes externes dans la définition et la gestion de ses besoins.

Une Ville est, par définition, une entreprise de services aux citoyens et un donneur d'ouvrage extrêmement important; elle doit être en mesure de définir elle-même ses orientations et ses besoins en s'appuyant sur une fonction publique à l'abri des pressions politiques ou administratives indues.

## La mauvaise solution

Quant à la présentation de Pierre Lavallée, président et chef de direction de BPR, lors de la séance extraordinaire du conseil municipal le 21 avril dernier, ce dernier assimilait le problème des fuites dans le réseau montréalais à la pression artérielle chez le cardiologue qui considère que la solution réside dans la recherche d'une «pilule» qui ferait baisser la pression du réseau montréalais.

Cependant, comme le souligne avec justesse le Vérificateur général dans son rapport, c'est la vétusté du réseau qui cause les bris, la pression n'est un véritable problème que pour les tuyaux trop vieux, la véritable solution résidant dans le remplacement ou la restauration de ces tuyaux sur lesquels les investissements devraient être concentrés (Rapport, p. 148).

Cette divergence pourrait relever du simple désaccord entre experts et je laisse le soin à ceux-ci de départager cela, mais force est d'admettre que le Vérificateur ne fait qu'écho aux différentes études commandées par la Ville de Montréal depuis 2002 et qui dressent le même constat: l'optimisation du réseau n'est pas une priorité.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre), information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon, n (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpéit (littérature), Isabelle Pare (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur d'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garnier (carticaturiste); Andréanne Bedard, Michèle Malenfant et Christine Durmazac (correctrices); Paul Cauchon et Benoît Munger (responsables du site Internet); Jean-Jacques Cyprien et Émile Folie-Boulin (commis Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Deroome (Montréal), Monique, Nadia Sebou (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemanitz, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

# PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

## Une enquête publique?

### Même Machiavel aurait été d'accord!

Depuis février 2006, deux fois par mois, *Le Devoir* propose à des professeurs de philosophie et d'histoire, mais aussi à d'autres auteurs passionnés d'idées, d'histoire des idées, de relever le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant. Cette semaine, autre preuve que Jean Charest est profondément isolé dans son refus d'une enquête publique sur la collusion dans la construction: Benoît Dubreuil nous explique que même Machiavel y aurait été favorable!

BENOÎT DUBREUIL

Chercheur postdoctoral à l'Université du Québec à Montréal

Nicolas Machiavel, le nom est connu de tous. Que penserait le plus célèbre citoyen de la république de Florence de l'idée de tenir une enquête publique pour faire la lumière sur les allégations de corruption touchant aujourd'hui le monde politique québécois, particulièrement dans ses liens avec les industries de la construction, les firmes de consultation et les lobbyistes de tout acabit?

Dans l'imaginaire populaire, le nom de Machiavel (1469-1527) renvoie à un homme de l'ombre. Qu'est-ce qu'être machiavélique sinon avoir un goût et un don pour la manipulation, le froid calcul et la perfidie? Cette image n'est pas sans fondement. L'ouvrage le plus célèbre de Machiavel, intitulé *Le Prince*, est un véritable livre de recettes pour le chef d'Etat souhaitant dominer ses sujets: mentir, trahir, diviser, tout ce qu'il faut pour soumettre un peuple. Le despotisme pour les nuls, dirait-on aujourd'hui. Voilà sans contredit pourquoi les politiciens n'aiment généralement pas voir leur image associée à celle de Machiavel. Les détracteurs de Pierre E. Trudeau, par exemple, se sont longtemps plu à souligner que ce dernier avait *Le Prince* pour livre de chevet, façon comme une autre de dire qu'il était... machiavélique.

**Pour savoir ce que le philosophe penserait d'une enquête publique sur la corruption, il faut dépasser l'idée d'un Machiavel machiavélique**

Mais Machiavel était-il machiavélique? *Le Prince*, un petit traité de moins de 100 pages, ne représente après tout qu'une toute petite partie de son œuvre. Un chef-d'œuvre, bien sûr, mais aussi un traité circonstanciel, écrit en 1513, tout de suite après la prise de pouvoir à Florence par la famille Médicis. Machiavel, homme politique et conseiller exclu du pouvoir, dédie le livre à Laurent de Médicis, afin d'entrer dans les bonnes grâces du pouvoir en place. Mais le portrait machiavélique de Machiavel s'estompe dès lors qu'on considère son œuvre plus largement. En plus de son célèbre ouvrage, Machiavel est l'auteur d'un traité sur l'art de la guerre, d'une histoire de Florence, de nombreuses pièces de théâtre et écrits politiques.

Ses écrits les plus importants, du moins du point de vue de la philosophie politique, sont sans contredit ses *Discours sur la première décennie de Tite-Live*. Plus qu'un simple commentaire de Tite-Live, célèbre historien de la Rome antique, l'ouvrage offre une véritable théorie politique, considérée aujourd'hui comme l'un des fondements de la science politique moderne. Comme plusieurs de ses contemporains de la Renaissance, Machiavel est obsédé par l'histoire romaine, Farouche partisan des républiques, hostile aux monarchies et aux empires, il souhaite trouver dans l'histoire romaine ce qui fait la gloire des régimes populaires, mais aussi ce qui cause leur perte. Le propos y recoupe en partie celui du *Prince*, mais l'ouvrage, trois fois plus long, don-

ne à Machiavel l'occasion d'exposer ses idées et ses idéaux dans toute leur finesse.

**Dépasser l'idée d'un Machiavel machiavélique**

L'homme politique machiavélique, partisan de l'ombre, serait-il pour une enquête publique sur la corruption? On peut en douter. La lumière des projecteurs n'offre pas un contexte favorable à la manipulation et à la division. Mais qu'en est-il de Machiavel lui-même? Pour le savoir, il faut dépasser l'idée d'un Machiavel machiavélique, répandue par ses détracteurs et, plus particulièrement, par les partisans de l'absolutisme et de la raison d'Etat au cours du XVII<sup>e</sup> siècle, qui se méfiaient du caractère subversif d'une pensée républicaine qui avait si bien compris les rouages de la domination politique.

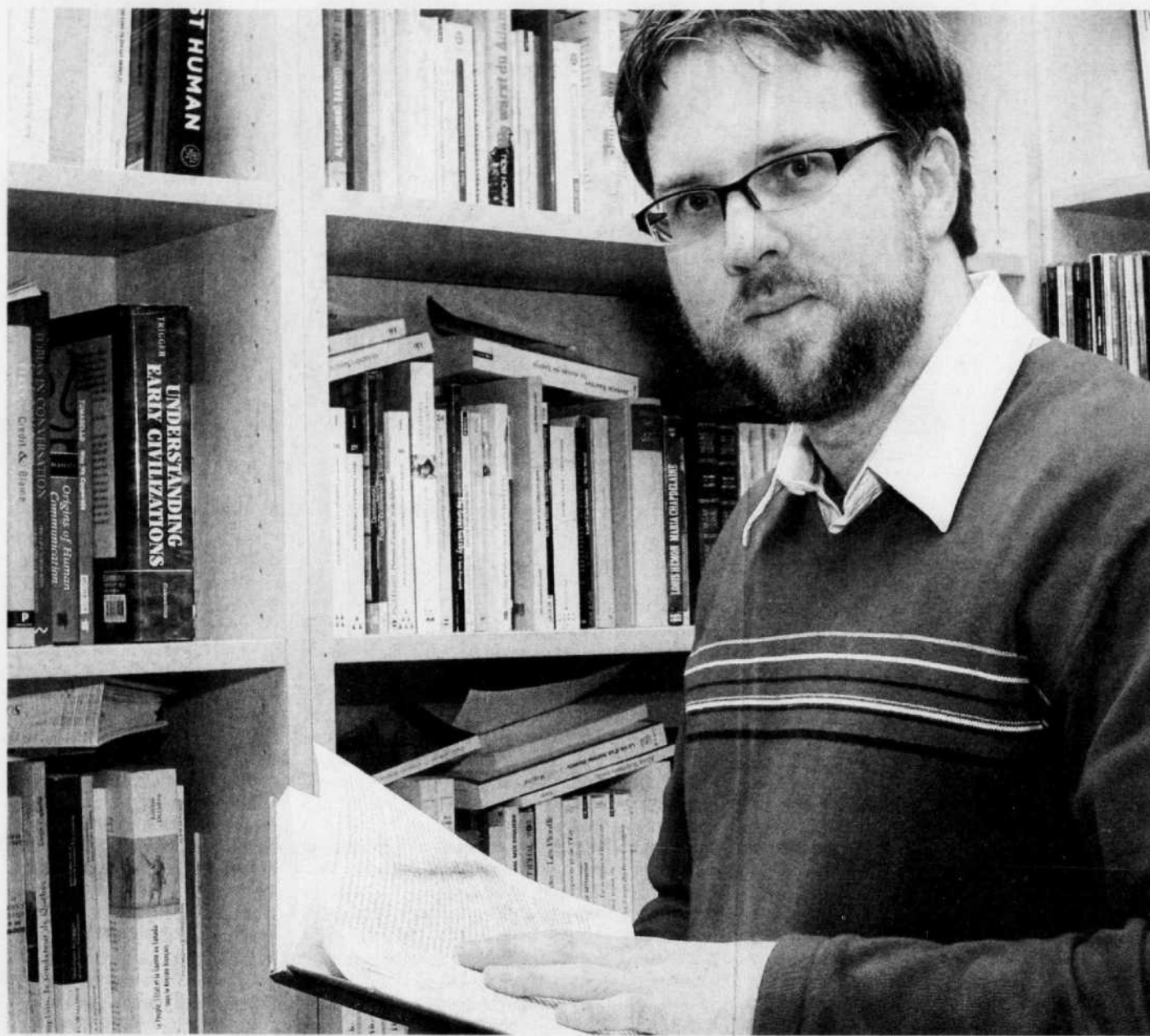
Comme d'autres philosophes, on peut penser notamment à Hobbes, Machiavel avait une opinion plutôt sombre de la nature humaine. Dans un célèbre passage du *Prince*, il dit des hommes qu'ils sont «ingrats, inconstants, dissimulés, tremblants devant les dangers et avides de gain». Machiavel n'aurait bien sûr jamais nié que les hommes étaient aussi parfois généreux, courageux et honnêtes, mais il aurait souligné que ces dispositions ne se manifestaient que lorsqu'ils se trouvaient dans les conditions appropriées. En d'autres mots, le Florentin reconnaissait l'importance du caractère individuel, mais savait que c'était d'abord et avant tout les circonstances qui faisaient de nous de bonnes personnes.

La nature humaine étant faible et mauvaise, la corruption est toujours susceptible de s'infiltrer dans les républiques ou, pourrait-on dire aujourd'hui, dans les gouvernements démocratiques, leurs ministères et leurs multiples agences publiques, parapubliques ou paraprivées. Lorsqu'elle s'engouffre, il est inutile de chercher à réformer la nature humaine (qui est naturellement mauvaise). Il est également insuffisant de condamner les individus corrompus (ce qui doit bien sûr être fait). La corruption doit être combattue à la racine par la réforme des institutions. Il faut créer un contexte où le plus beau côté de la nature humaine pourra s'affirmer.

Machiavel serait donc hautement sceptique face à une approche qui chercherait à éliminer la corruption en s'attaquant aux individus fautifs un à un. Les consultants en génie civil, les entrepreneurs en construction, les politiciens et fonctionnaires municipaux et autres sont-ils «ingrats, inconstants, dissimulés, tremblants devant les dangers et avides de gain»? Bien sûr, cela ne fait aucun doute. Mais ils ne le sont sans doute ni plus ni moins que vous ou moi. La différence est simplement qu'ils agissent dans un contexte qui les conduit à exprimer le côté vil de leur nature.

**Le bon contexte**

Mais qu'est-ce qu'un bon contexte? Comment une république peut-elle se doter de bonnes institutions? La chose est plus facile à dire qu'à faire, et même les plus grandes républiques finissent par décliner et tomber dans la déchéance. Rome en est bien sûr l'exemple par excellence. Sans offrir à leurs lecteurs une méthode infaillible, les ouvrages de Ma-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Benoît Dubreuil explique que, pour Machiavel, «une bonne république en est une où il existe une magistrature permettant aux gens ordinaires de mettre au jour, sans crainte, la dynamique corruptrice qui mène à l'apparition des factions. L'enquête publique est précisément une telle institution puisqu'elle s'attache à déceler non seulement les fautes individuelles, mais aussi les vices du système».



ARCHIVES LE DEVOIR

La nature humaine étant faible et mauvaise, la corruption est toujours susceptible de s'infiltrer dans les républiques ou, pourrait-on dire aujourd'hui, dans les gouvernements démocratiques, pense Machiavel. Par conséquent, comme il est impossible de changer la nature humaine, il vaut mieux réformer les institutions afin de créer un contexte propice à l'expression du meilleur chez l'homme.

chavel, et plus particulièrement ses *Discours*, présentent un véritable catalogue de trucs et d'astuces à l'attention de ceux qui souhaitent s'engager sur la voie républicaine.

Entre autres choses, les bonnes institutions sont celles qui poussent les individus ambitieux à mettre leurs aspirations au service du bien commun plutôt qu'au service de leur bien individuel. Machiavel avait compris l'importance de la recherche de gloire. Si cette quête peut paraître vaine à certains égards, elle est indéniablement au cœur humain et, bien canalisée, elle peut pousser les citoyens à accomplir de grandes choses pour leur république. Qui peut nier, par exemple, que plusieurs politiciens et journalistes sont animés en ce moment par un

desir de gloire dans leur travail pour démasquer les rouages de la corruption? Et pourtant, il s'agit d'actions remarquables. La recherche de gloire et le bien commun se conjuguent parce que nos institutions démocratiques et médiatiques encouragent une saine compétition qui conduit les individus à mettre leurs aspirations au service de la démocratie.

Mais, bien sûr, ce n'est pas toujours le cas. L'ambition peut également pousser les hommes à s'enrichir par des voies collectivement moins bénéfiques. Quelles sont-elles? Machiavel a décrit avec brio ce qui représente sans doute le rouage central de l'exploitation et de l'injustice depuis la nuit des temps: les loyautés particulières et les relations d'endettement qui permettent à des hommes puissants de jouer un rôle prépondérant dans la cité, tout en bénéficiant d'une sorte d'impunité face à leurs concitoyens.

Au fond, soutient Machiavel, si l'ambition est parfois bonne et parfois mauvaise, c'est qu'il existe deux manières de la satisfaire, c'est-à-dire deux manières d'acquiescer une réputation qu'il présente dans son *Discours XXVIII*. La première est la manière publique: «quand un homme, par ses bons conseils et agissant pour le bien commun, se fait une réputation. La voie doit être ouverte aux citoyens pour qu'ils accèdent à ce type d'honneurs et l'on doit conférer des récompenses à leurs conseils et à leurs actes, de sorte qu'ils puissent en être honorés et satisfaits. Tant qu'une réputation obtenue par cette voie est honnête et claire, elle n'est pas dangereuse». La seconde manière d'acquiescer est la voie privée, «très périlleuse et nuisible», dans laquelle on s'engage «quand on comble de bienfaits un homme, en lui prêtant de l'argent, en mariant ses filles, en le défendant contre les magistrats et en lui faisant d'autres faveurs particulières. Celles-ci procurent l'amitié des citoyens et donnent l'idée à celui qui en jouit de corrompre les mœurs et de violer les lois».

La bonne république, pour le dire simplement, est celle dont les institutions favorisent la recherche de la gloire par la voie publique, en encourageant ses citoyens à réaliser des actions remarquables. La mauvaise est celle dans laquelle s'engagent les individus ambitieux lorsqu'ils multiplient les libéralités afin de créer des relations d'endettement. Les moyens de la corruption ont certes évolué depuis l'époque de Machiavel, mais ses rouages demeurent les mêmes: on peut offrir des croisières en yacht, financer des caisses électorales plus ou moins occultes, multiplier les contrats de consultation et les processus de soumission complaisants.

trepreneurs, à des consultants ou même à des financiers reconnus pour leur proximité avec certains hommes et partis politiques.

**Le problème des factions**

La question des loyautés particulières est indissociable chez Machiavel du problème des factions. Les membres d'une faction partagent en général une commune allégeance à un individu ou à une famille, qui les conduit à aller à l'encontre du bien public. Lorsqu'une faction acquiert une trop grande puissance, elle devient incontrôlable. Suffisamment riche pour corrompre les politiciens les plus importants, en finançant leur parti, leurs entreprises, en leur faisant conférer des honneurs, en leur offrant des emplois, en finançant des médias complaisants, en mariant leurs filles, ou même en leur offrant un pont d'or pour les convaincre de jouer le rôle qu'elle entend leur faire jouer.

La formation de telles factions est sans contredit le plus grand risque qui pèse sur une république. La faiblesse de Florence, soutient Machiavel, est précisément de ne pas avoir su empêcher leur apparition. Elle aurait dû, pour y arriver, développer des institutions permettant d'éviter qu'apparaissent ces loyautés particulières qui donnent aux grands l'envie d'imposer leurs intérêts en toute impunité. En d'autres mots, une bonne république en est une où il existe une magistrature permettant aux gens ordinaires de mettre au jour, sans crainte, la dynamique corruptrice qui mène à l'apparition des factions. L'enquête publique est précisément une telle institution puisqu'elle s'attache à déceler non seulement les fautes individuelles, mais aussi les vices de système. C'est pourquoi Machiavel aurait été pour un tel exercice, afin d'éviter la perte de la république.

◆ ◆ ◆  
 ■ Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: [arobitaille@ledevoir.com](mailto:arobitaille@ledevoir.com).  
 ■ Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou d'*histoire*: [www.ledevoir.com/societe/devoir\\_philo.html#h](http://www.ledevoir.com/societe/devoir_philo.html#h)